

# POLITIQUE SANTÉ, SÉCURITÉ AU TRAVAIL

## Notre ambition : zéro accident et maladie liés au travail

Notre engagement est de fournir un lieu de travail sain et sûr à toutes les personnes concernées par nos activités. A cet effet, nous appliquerons le principe d'amélioration continue de façon proactive en mettant l'accent sur la prévention.

Nous sommes fermement convaincus que les blessures et les maladies professionnelles peuvent être évitées grâce à un système de management performant et à la collaboration, la coopération et le comportement responsable de tous les employés. Nous nous attachons à créer une culture où chacun est pleinement conscient de son rôle actif pour sa propre santé et sécurité et pour celles des autres.



### LE DÉPLOIEMENT DE L'ISO 45001 DANS L'ENSEMBLE DE RENAULT GROUP FOURNIRA LE CADRE NOUS PERMETTANT DE DURABLEMENT :

- Promouvoir la santé et le bien-être physique et mental sur le lieu de travail.
- Prévenir les risques professionnels.
- Améliorer continuellement nos performances en matière de santé et de sécurité.
- Optimiser les conditions et les pratiques de travail tout en appliquant les principes relatifs à l'ergonomie au travail.
- Répondre aux exigences légales et aux normes techniques liées à nos métiers.
- Contribuer à l'attractivité et à la compétitivité du Group.
- Réduire l'absentéisme et le « turn-over » du personnel.
- Positionner Renault Group comme une référence en matière de santé-sécurité.

### DANS CE CADRE, IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DE TOUS LES MANAGERS D'APPLIQUER CETTE POLITIQUE ET DE :

- S'engager activement et encourager une participation générale pour maximiser la motivation dans le domaine de la santé-sécurité.
- Fournir des ressources adéquates.
- Maintenir les équipements et installations pour garantir leur fonctionnement en sécurité.
- Assurer des conditions de travail saines et sûres et adopter des comportements exemplaires.
- Promouvoir le bien-être physique et mental sur le lieu de travail.
- Veiller à l'application des standards, procédures et règles d'entreprise et locales.
- Fournir les informations, instructions et formations adaptées.
- Fournir et s'assurer de l'utilisation correcte des EPI adéquats.

### NOUS EFFECTUERONS UNE ÉVALUATION SYSTÉMATIQUE DES RISQUES ET APPLIQUERONS LA HIÉRARCHIE DES MESURES DE CONTRÔLE DES DANGERS : À savoir...

- Éliminer les dangers.
- Substituer les situations dangereuses par des procédés, des opérations, des matériaux, des substances et/ou équipements, moins dangereux.
- Mettre en place des dispositifs de contrôle techniques et organisationnels.
- Utiliser des contrôles administratifs incluant la formation.
- Utiliser des équipements de protection individuelle adéquats.

- Mettre en place une supervision appropriée pour garantir la sécurité de toutes les personnes impactées par les activités du site.
- Respecter les exigences légales et les normes techniques applicables (internationales, nationales et locales).
- Impliquer les employés dans les prises de décision en matière de santé et de sécurité ainsi que dans les programmes d'évaluation des risques.
- Communiquer cette politique à toutes les personnes impactées par les activités du site.

**Notre vision de la santé et de la sécurité : "Chaque personne impactée par nos activités doit rentrer chez elle en bonne santé."**

  
**Luca DE MEO**  
Directeur Général de Renault Group

  
**Francois ROGER**  
Directeur Renault Group des RH, de la Protection, de l'Immobilier,  
de l'HSE, de la Transformation et de l'Organisation